

Image not found or type unknown



Droit de garde d'un enfant majeur...

Par **paco**, le **22/08/2010** à **09:17**

Bonjour, rn Suis je dans l'obligation de faire une demande de requête auprès du rntribunal de grande instance de ma ville, si mon fils ainé de 19 ans décide de rnvenir vivre chez moi...je suis divorcé depuis le 21 septembre 2001, comment rndois je faire pour sa pension alimentaire...rn Bien cordialement.